

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

Mercredi 25 mars 2015 à 20 heures

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2015.

-POINT N° 1 – Démission et installation de conseillers municipaux

-POINT N° 2 - Compte de gestion 2014 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 3 - Compte administratif 2014 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: Le maire)

-POINT N° 4 - Affectation du résultat de l'exercice 2014 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 5 - Budget primitif 2015 de la régie municipale des pompes funèbres. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 6 - Compte de gestion 2014 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 7 - Compte administratif 2014 du budget principal communal. (Rapporteur: Le maire)

-POINT N° 8 - Affectation du résultat 2014 du budget principal communal. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 9 - Vote des taux de la fiscalité directe communale pour 2015. (Rapporteur: Le maire)

-POINT N° 10 - Budget primitif 2015 de la commune. (Rapporteur: M. WEIZMAN)

-POINT N° 11 – Désignation de l'estimateur pour les dégâts de gibiers rouges (Rapporteur : M. HAZEMANN)

-POINT N° 12 – Redevance d'occupation du domaine public communal (Rapporteur : M. HAZEMANN)

- Séance trimestrielle des questions orales.

- Informations et communications diverses.

LE MAIRE

Alain CHAPELAIN

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")